

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2022-53**

DEPARTEMENT
Haute-Garonne

de la Commune de SAINT GENIES BELLEVUE

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

L'an deux mille vingt-deux et le 5 décembre
à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIES BELLEVUE
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière du
02/12/2022, sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

COMMUNE
SAINT-GENIES-BELLEVUE

Etaient présents : Mesdames BAYLAC, CLAEYS, GAILLARD, MARTIN,
MAURICE, PERTUISET, PIN-BELLOC, TOMAS, Messieurs ARTIGUE, de
LASSUS SAINT GENIES, HANNON, MORILLON, OTAL, PEYRUCAIN, ROUCH.

Etaient absents et représentés : Mme BOTANCH, MM. AUXIÈTRE et PEDRONO
Monsieur PEYRUCAIN a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Ouverture d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles contractuel

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'adjoint technique qui travaille
actuellement comme ATSEM à l'école maternelle a fait valoir ses droits à la retraite
au 1^{er} janvier 2023.

Afin d'assurer son remplacement, il est proposé d'ouvrir un poste d'ATSEM
contractuel à temps complet pour un an.

L'agent sera recruté au 1^{er} échelon du grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** l'ouverture du poste dans les conditions ci-dessus exposées.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Sophie LAY



Membres en exercice	19
Membres présents	16
Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstention	